

Commune de Forchies-la-Marche-- Rue Chaussée.

Cession entre Parties pour l'élargissement de la servitude
commune .

Entre propriétaires riverains repris ci-dessous, à savoir:

- 1^{re}) M^{me}bert Carrein-Feuillien propriétaire de l'immeuble n°110 Chée
- 2^o) M^{me}veline Marchand ^{1^{re}} André Tack propriétaire de l'immeuble n°108 Chée
- 3^o) M^{me}ve Ghislain Gérard-Royart propriétaire de l'immeuble n°106 Chée
- 4^o) M^{me} ^{purice} Defossez propriétaire de l'immeuble n°104 Chée
- 5^o) M^{me} Juste Boulard ^{Louis} propriétaire de l'immeuble n°102 Chée

il a été convenu ce qui suit:

L'ancienne servitude de passage de 2^m de largeur telle qu'elle est figurée plan de partage joint au titre du 3-II-1907 (Notaire Bastin) sera remplacée par une servitude ayant une largeur de 3,12m dans le plan de façades, 2m à l'extrémité des cours clôturées et 4,50m dans la traversée des jardins. Deux bornes de délimitation ont été placées aux points a. b. du plan.

Cette modification a pour but de permettre le passage des voitures à remiser dans les différents garages à construire sur le terrain des différents jardins.

En cas de vente, de cession ou d'aliénation de leur bien les Parties préviendront le notaire instrumentant pour que celui-ci en tienne compte dans la rédaction de son acte.

Après avoir pris pleine et entière connaissance de la convention écrite plus haut et du plan y annexé les Parties s'engagent à maintenir la limite des jardins suivant la droite a.b. du plan et lui faire sortir tous ses effets à dater de ce jour.

Levé et dressé en 5 exemplaires à Forchies-la-Marche, le 4-2-1969 par Gaston Ligny, Géomètre-Juré légalement assermenté par le Tribunal de 1^{ère} instance de Charleroi.

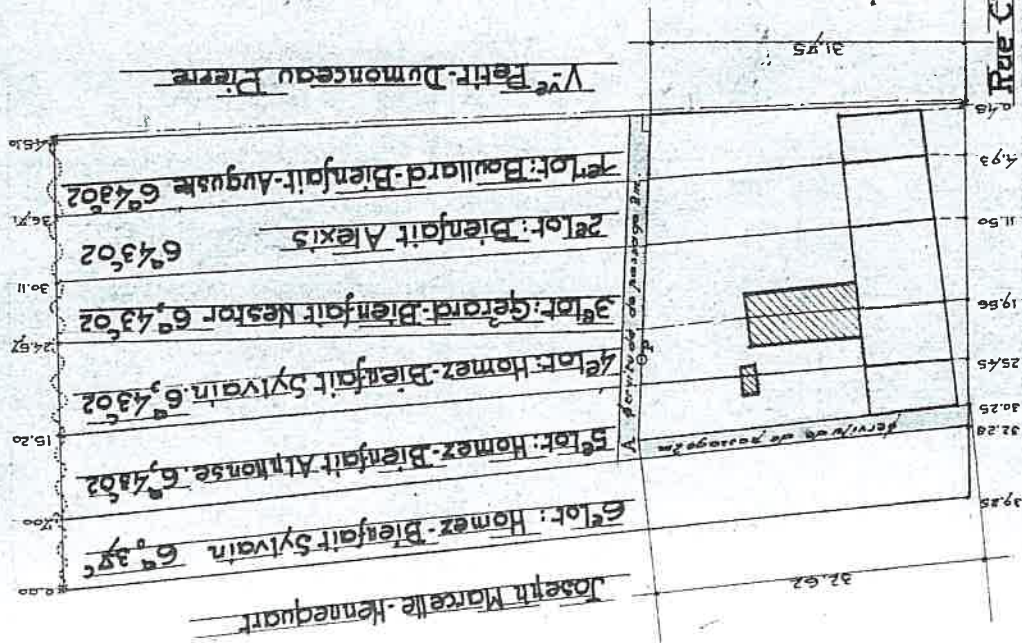
Luc et approuvé
André Tack
Juste Boulard
Luc et approuvé
André Tack
Juste Boulard
Luc et approuvé
André Tack
Juste Boulard

Les Parties,

Le Géomètre-Juré,

GASTON LIGNY
Géomètre-Juré
FORCHIES - Tél. 52.44.97

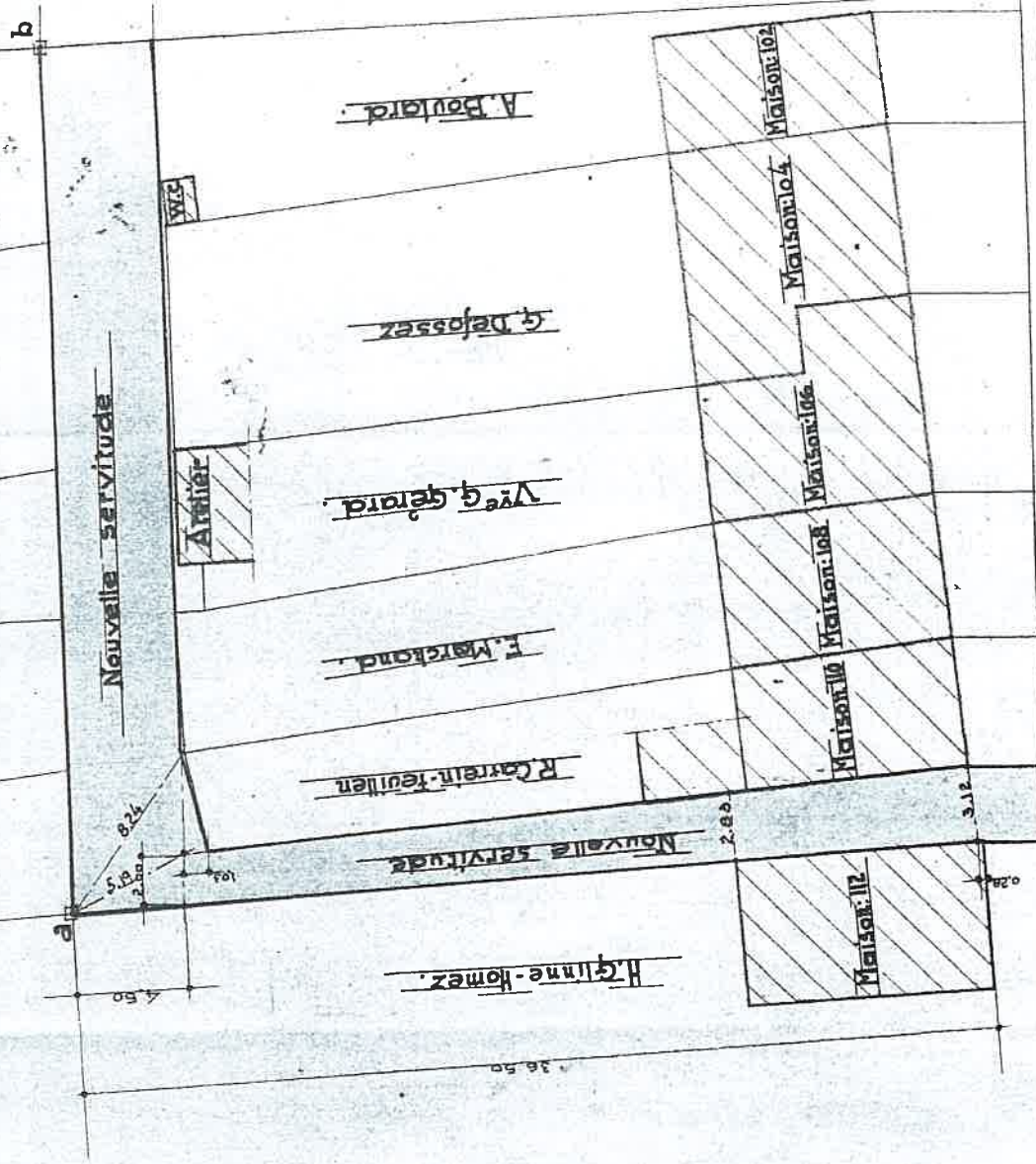
Disposition, en 1907, de la servitude de passage commune aux lots lors du partage de Mme V^{ie} Bienfait.



Plan joint à l'acte de partage du 3-11-1907 (Bastia)
Certifié conforme à l'original

Echelle: 1/500

Nouveau tracé de la servitude de passage.



Rue chaussee.

Echelle: 1/200